

GOLF DE TOSSE : L'AVIS DE PHILIPPE JACQUEMAIN, PRESIDENT DE LA CCI DES LANDES

Présent à la réunion qui s'est déroulée mardi soir à Soustons au sujet du projet de resort golfique et résidentiel de Tosse, Philippe Jacquemain regrette que le débat ait été interrompu avant que ne débute la table ronde consacrée au volet économique, à laquelle il devait participer.

«Je considère que ce projet d'investissement touristique est en phase d'études et que les premiers éléments économiques présentés par Atout France, la Fédération Française de Golf et Deloitte sont très intéressants. Tout ceci mériterait d'être étudié par tous, y compris par les opposants qui refusent manifestement le dialogue constructif qui leur est proposé», indique Philippe Jacquemain.

La CCI des Landes soutient la démarche du Conseil Départemental et des élus locaux, réunis au sein de la Communauté de Communes Marennes Adour Côte-Sud, qui cherchent à créer une nouvelle destination touristique, porteuse de développement économique et de plusieurs centaines d'emplois. « Nous sommes, comme tous les Landais, attachés à la qualité exceptionnelle de notre environnement et aucun d'entre nous n'a l'intention de défigurer notre patrimoine commun, ni celui des générations suivantes. Ce projet de golf et les équipements programmés doivent intégrer des garanties esthétiques et environnementales importantes et nous devrions travailler en confiance et de manière ouverte». «Au plan économique, la CCI souhaite que les études mesurent non seulement la création mais aussi le transfert d'activité et d'emplois, s'il devait en exister, car il ne s'agit pas de créer des équipements hôteliers sans se soucier de ceux qui ont déjà investi à proximité, notamment à Hossegor». « Je suis convaincu qu'une offre de golf de haut niveau va créer un nouvel apport de clientèle nationale et internationale, qui profitera à tous. Il nous faut des projets ambitieux pour les Landes, celui-ci en fait partie, et nous serons les garants qu'il laisse toute sa place à l'investissement privé, lequel doit assurer l'équilibre économique de l'ensemble du projet», conclut Philippe Jacquemain.